

ASSEMBLÉE NATIONALE
25 juin 2018

DÉMOCRATIE PLUS REPRÉSENTATIVE, RESPONSABLE ET EFFICACE - (N° 911)

Adopté

AMENDEMENT

N° CL1504

présenté par

M. Ferrand, rapporteur général, Mme Braun-Pivet, rapporteure et M. Fesneau, rapporteur

ARTICLE 13

À la dernière phrase de l'alinéa 5, substituer aux mots :

« la suite »

les mots :

« les suites ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.